



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 021 / 2018 DU 26 JUIN 2018

Approuvant l'avenant n°10 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer

Date de convocation : 19 juin 2018	L'an deux mille dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, premier adjoint au maire. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance. Madame Eliane LECHENE a été désignée pour remplir cette fonction.															
Date d'affichage : 19 juin 2018																
Date d'affichage du compte-rendu : 27 juin 2018																
Date d'affichage de la présente délibération : - 2 JUL. 2018																
Résultats des votes :	<table border="1"><tr><td>VOTANTS</td><td>31</td></tr><tr><td>POUR</td><td>31</td></tr><tr><td>CONTRE</td><td>00</td></tr><tr><td>ABSTENTION</td><td>00</td></tr></table>	VOTANTS	31	POUR	31	CONTRE	00	ABSTENTION	00	<table border="1"><tr><td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr><tr><td>PRESENTS</td><td>27</td></tr><tr><td>PROCURATION</td><td>04</td></tr></table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	27	PROCURATION	04
VOTANTS	31															
POUR	31															
CONTRE	00															
ABSTENTION	00															
ELUS EN EXERCICE	33															
PRESENTS	27															
PROCURATION	04															
La délibération est adoptée à l'unanimité																

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Miriama MACE
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO	X		
Mme Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	Turere FOLIAKI
Mme Keehi WONG	X		
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO		X	
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	Thilda HAREHOE
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	27	6	4 procurations

DELIBERATION N° 021 /2018 DU 26 JUIN 2018

Approuvant l'avenant n°10 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n°78/2013 du 25 septembre 2013 approuvant le contrat d'affermage du service de l'eau ;
- VU la délibération n°73/2014 du 4 septembre 2014 approuvant l'avenant n°1 de la convention d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°12/2015 du 12 février 2015 approuvant l'avenant n°2 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°43/2015 du 28 mai 2015 approuvant l'avenant n°3 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°59/2015 du 18 juin 2015 approuvant l'avenant n°4 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°122/2015 du 9 décembre 2015 approuvant l'avenant n°5 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°116/2016 du 13 septembre 2016 approuvant l'avenant n°6 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°116/2016 du 18 mai 2017 approuvant l'avenant n°7 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°62/2017 du 28 juin 2017 approuvant l'avenant n°8 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU la délibération n°99/2017 du 31 octobre 2017 approuvant l'avenant n°9 du contrat d'affermage du service public de l'eau et autorisant le maire à le signer ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, premier adjoint au maire ;

Exposé des motifs :

Le service public de l'eau de la commune de Pirae a été délégué par un contrat d'affermage le 1^{er} octobre 2013 à la Polynésienne des Eaux.

Des travaux d'investissement structurant ont été confiés au délégataire pour un montant total de 621,2 MF HT. Après avoir modifié plusieurs fois le fonds concessif, notamment par un dernier retrait de travaux devant être remplacé pour un montant de 214,4 MF HT, l'expression de nouveaux besoins nécessite de rajouter dans cette enveloppe les opérations suivantes :

- Le déplacement de la conduite de refoulement FARE RAU APE – VETEA – MATAHOI pour un montant de 5,6 MF HT. Compte tenu du caractère urgent de la problématique, les travaux ont été réalisés en mars dernier ;
- La sécurisation de la conduite d'adduction de Nahoata suite aux intempéries de 2017 pour un montant estimé à 3,8 MF HT ;
- L'installation d'électro-chlorateur en remplacement du dispositif actuel d'injection de chlore gazeux sur les sites de Nahoata (pour un montant estimé à 9,2 MF HT) et Hamuta (pour un montant estimé à 9,2 MF HT) ;
- La mise en place d'un réducteur de pression sur l'adduction de Nahoata et le déplacement du remplissage du réservoir Hippodrome pour un montant estimé à 2,95 MF HT) ;

- L'installation d'un compteur DN80 en sortie du réservoir Nahoata – Aute pour un montant estimé à 0,79 MF HT.
- Le montant total de ces travaux s'élève à 34 278 366 XPF HT

Le projet d'avenant n°10 au contrat d'affermage précité organise ainsi la modification du fonds concessif du contrat d'affermage.

Après en avoir délibéré en sa séance du 26 juin 2018 ;

ADOpte :

Article 1^{er} : Le projet d'avenant n°10 au contrat d'affermage du service public de l'eau est approuvé.

Article 2 : Le maire est autorisé à signer l'avenant n°10 du contrat d'affermage, annexé à la présente délibération.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Le Directeur général des services et le Chef du service du cadre de vie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Le Maire,

Le 1^{er} Adjoint,



Mme Yvette LICHTLE
Edouard FRITCH



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le **29 JUIN 2018** Le et publication du **2 JUIL. 2018**



Edouard FRITCH
Le Maire





Ville de Pirae



Délégation par affermage du service public de l'eau potable

Avenant n°10 au contrat d'affermage du 1^{er} octobre 2013

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après envoi à la Subdivision
Administrative

Le

Et notification

le

A M. Benoit BURGUIN.
(Signature)

le

Le Maire,

Edouard FRITCH

Entre :

La commune de Pirae, représentée par Monsieur Edouard FRITCH, son Maire, agissant en sa qualité en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil Municipal par délibération N°13/2015 du 12 février 2015, désignée dans ce qui suit par « la Collectivité »,

D'une part,

Et :

La Polynésienne des Eaux, Société par action simplifiée au capital de 770 000 000 F. CFP, inscrite au registre du commerce sous le numéro RCS PAPEETE TPI 9221 B (245 563), ayant son siège social à Papeete, représentée par Monsieur Benoit BURGUIN, Directeur Général, ayant pouvoir à cet effet, et désignée ci-après par « le fermier »,

D'autre part,

Préambule :

Depuis le 1^{er} octobre 2013, le service public de l'eau potable de la commune de Pirae a été délégué à la Polynésienne des Eaux par contrat d'affermage.

En juin 2015, la commune ayant capté des financements publics pour la réalisation de travaux d'investissement, il avait été convenu (via l'avenant n°3) le retrait de deux opérations du fonds concessif pour un montant global de 214,4 MF HT, à savoir :

- L'opération n°8, intitulée Rénovation réseau AEP Tranche 1 pour un montant de 72,5 MF HT
- L'opération n°9, intitulée Travaux prioritaires mise en conformité réseau Zone 1 pour un montant de 141,9 MF HT.

Ces deux opérations devaient être remplacées par d'autres investissements nécessaires au bon fonctionnement du service.

Aujourd'hui, **six nouvelles opérations** ont été identifiées pour remplacer une partie des travaux retirés en juin 2015 :

- **Déplacement de la conduite de refoulement FARE RAU APE – VETEA – MATAHOI (régularisation)**
Une casse est survenue sur la canalisation de refoulement en amiante ciment du réservoir de Fare Rau Ape vers le réservoir de Vetea 1, sises à Pirae. La casse localisée dans une propriété privée présentait un impact important pour 400 foyers (lotissement Vetea 1, Vetea 2, Bambridge) si les travaux n'étaient pas réalisés rapidement. **Les travaux ont dû être réalisés en urgence. Le montant de ces travaux s'est chiffré à 5,6 MF HT.**
- **Sécurisation de la conduite d'adduction de Nahoata suite aux intempéries de 2017**
Suite aux intempéries de janvier 2017, la conduite d'adduction de la galerie drainante de Nahoata Haut a été endommagée au niveau de certaines traversées de gué présentant des fuites. Les travaux proposés consistent à sécuriser partiellement la conduite en remplaçant la partie endommagée, en créant un syphonage sous le gué pour éviter qu'elle soit apparente et enfin en mettant une protection béton sur le dessus. **Le montant de ces travaux à réaliser est estimé à 3,8 MF HT.**

- **Installation d'électro-chlorateur en remplacement du dispositif actuel d'injection de chlore gazeux**

Problématique : La désinfection de l'eau de la Commune de Pirae dans les vallées de Nahoata et Hamuta est réalisée à partir de l'injection de chlore gazeux. Ce produit est très dangereux pour l'exploitant, les habitations environnantes et l'environnement. De plus, ces installations sont soumises à des autorisations administratives (ICPE).

Solution : Afin d'éliminer les risques, il est proposé d'installer des électro-chlorateurs qui consiste à fabriquer de la javel à partir de sel alimentaire (sans risques pour l'environnement et les habitants).

Proposition : A Hamuta l'électro-chloration sera installée dans le local existant.

A Nahoata, il sera nécessaire de réaliser un local de 20m² sur le site des forages pour accueillir le dispositif.

Pour Hamuta le montant des travaux s'élève à 9,2 MF HT

Pour Nahoata le montant des travaux s'élève à 11,8 MF HT

- **Mise en place d'un réducteur de pression sur l'adduction de Nahoata et déplacement du remplissage du réservoir Hippodrome**

Suite à la mise en place de la métrologie au réservoir de Hippodrome, il a été constaté des problèmes de sur pression occasionnant des fuites importantes sur les réseaux d'eau et fragilisant le réseau qui est déjà soumis à de fortes pressions (plus de 10 bars). Aussi, il est proposé de réguler cette pression avec la mise en place d'un réducteur de pression (hydro-stabilisateurs) en DN150 installé sur le site des forages de Nahoata. Par la même occasion, il est prévu de déplacer le montage hydraulique de remplissage du réservoir d'Hippodrome pris sur la conduite d'adduction DN300 de Nahoata. Le remplissage du réservoir Hippodrome se fera alors par la conduite DN400 des forages qui nous permettra d'optimiser les couts électriques de pompage des forages de Nahoata. **Le montant de ces travaux est estimé à 2,95 MF HT.** Ces travaux devront être terminés avant la fin 2018.

- **Installation d'un compteur DN80 en sortie du réservoir Nahoata - Aute**

Enfin, lors de l'arrêt des galeries drainantes (seuil haut de turbidité atteint), la distribution en eau de certains usagers pris sur la conduite d'adduction n'est plus assurée (quartier Tauraa et Hitiura et d'autres abonnés situés au-dessus des réservoirs de Aute 1, soit environ 70 usagers). Il est proposé de réaliser un montage de bypass avec un clapet anti retour et un compteur en DN80 afin de remédier à cette problématique. **Le montant de ces travaux est estimé à 0,79 MF HT.** Ces travaux devront être terminés avant la fin 2018.

Le montant total de ces 6 opérations se chiffre à **34 278 365 XPF HT.**

En conséquence, les parties ont convenu ce qui suit :

Article 1 : Ajout de nouveaux travaux concessifs en remplacement des opérations n°8 (T1) et n°9 (Z1)

Les travaux ci-dessous pour un montant total de **34 278 365 XPF HT** (tel que précisé dans le détail estimatif de l'annexe 1 et les plans de l'annexe 2 du présent avenant) sont ajoutés au titre des travaux concessifs du contrat d'affermage du service public de l'eau potable de la collectivité en remplacement des travaux retirés en juin 2015 (cf. avenant n°3 du 1/6/2015) :

OUVRAGES	DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER	MONTANT EN XPF HT	DATE LIMITE D'EXECUTION
Canalisations	Dévoisement d'une portion de la conduite de refoulement Fare Rau Ape vers Vetea	5 637 548 FCP	1 ^{er} trimestre 2018
Canalisations	Syphonage et sécurisation de la conduite d'adduction de Nahoata suite aux intempéries 2017 – Vallée de Nahoata	3 801 373 FCP	3 ^{ème} trimestre 2018
Traitement	Remplacement du système de chlore gazeux par un électrochloration- vallée de Nahoata	11 802 250 FCP	Fin 2018
Traitement	Remplacement du système de chlore gazeux par un électrochloration- vallée de Hamuta	9 284 091 FCP	Fin 2018
Canalisations	Sécurisation de la conduite d'adduction par la mise en place d'un hydrostab et déplacement du remplissage du réservoir Hippodrome	2 954 730 FCP	Fin 2018
Canalisations	Montage bypass avec équipement de la métrologie au réservoir Nahoata Aute	798 373 FCP	Fin 2018
TOTAL		34 278 365 FCP	

Article 2 : Financement

Les travaux cités à l'article 1^{er} sont financés au travers du fonds concessif, en remplacement des travaux retirés par avenant n°3 du 1^{er} juin 2015.

Article 3 : Clauses diverses

Toutes les clauses du contrat qui ne sont ni modifiées par le présent avenant, ni contraires aux stipulations de ce dernier restent en vigueur.

Fait à Pirae, en quatre exemplaires, le.....

Pour la Collectivité

Pour le Fermier

**Le Maire
Edouard FRITCH**

**Le Directeur Général Délégué
Benoit BURGUIN**

Annexe 1 : Détail estimatif des travaux connessifs :

- **Conduite refoulement Fare Au Ape vers Vetea**
- **Conduite d'adduction de Nahoata Haut**
- **Electrochloration Nahoata**
- **Electrochloration Hamuta**
- **Hydrostabilisateur Nahoata**
- **Bypass réservoir Nahoata Aute**

Dévolement de la conduite de refoulement Fare Ape vers Vetea

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		383 765
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	353 765	353 765
6-	Dévolement de la conduite de refoulement de Fare Rau Ape vers Vetea		Sous Total		5 253 783
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	68	2 789	189 652
701	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 1 et 2		271,5	2 399	651 329
703	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 1	h	17	4 521	76 857
704	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 2	h	24	4 969	119 256
802	Mise à disposition d'un tractopelle ou d'une mini-pelle à l'heure	h	30	3 331	99 930
801	Mise à disposition d'un véhicule léger	h	25	581	14 525
803	Mise à mise à disposition d'un camion plateau 3,5 T	h	68	1 237	84 116
Hors BPU	Compacteur / Coupe bitume	h	40	638	25 520
	ADAPTATEUR DE BRIDE DN 200 DE 218-245 BAYARD BGT 5211	u	2	9 282	18 564
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE DN 150 DE 160 - VISSERIE INOX	u	6	16 133	96 798
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE DN 150 DE 160 BAYARD MAJOR STOP C1 35	u	7	4 288	30 016
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE POUR FONTE DN 150 DE 170	u	6	5 732	34 392
	BOULONS GEOMET 500G 20.100	u	120	155	18 600
	BOULONS GEOMET 500G 20.80	u	97	131	12 707
	BOUCHE A CLE RONDE ORDINAIRE CHAUSSEE	u	4	1 270	5 080
	BOUCHON BLEU MALE POUR TUBE ALLONGE BAC DIAM90	u	4	226	904
	COUDE A BRIDE 1/32-11.25° DN 150	u	1	6 698	6 698
	COUDE A BRIDE 1/4-90° DN 150	u	2	9 189	18 378
	COUDE A BRIDE 1/16-22.5° DN 150	u	1	7 266	7 266
	COUDE A BRIDE 1/8-45° DN 150	u	7	7 900	55 300
	CIMENT	u	34	994	33 796
	CONE BRIDE BRIDE DN 200.150	u	2	8 649	17 298
	FONTE PAMNATURAL STANDARD DN 150 LG 6ML	u	81	4 629	372 635
	GRILLAGE AVERTISSEUR BLEU	ml	100	17	1 720
	COLLIER PRISE CHARGE FTE POUR POLY PVC 160 GB- VISSERIE INOX	u	1	5 171	5 171
	COLLIER PRISE CHARGE FTE LARGE PLAGI 150 PB (158-182) - VISSERIE INOX	u	1	3 202	3 202
	COLLIER PRISE CHARGE FTE POUR POLY PVC 160 PB- VISSERIE INOX	u	1	2 828	2 828
	FOURREAU PVC BLEU DE 90 LG 4ML MALE FEMELLE	ml	10	5 106	51 060
	JOINT PLAT ELASTOMERE DN 150	u	7	265	1 854
	MANCHETTE FTE A 2 BRIDES DN 150 LONG 25	u	1	5 916	5 916
	PLAQUE PLEINE DN 150	u	2	2 319	4 638
	TUYAU PVC PRESSION 160 PN 16	u	83	2 546	211 318
	ROBINET VANNE OPERCULE DN 150 PN 10 FAH	u	1	15 774	15 774
	ROBINET DE PRISE EN CHARGE LAITON DN 20 PEHD 25 STGS+EMBASE	u	2	1 960	3 920
	COUDE MONOBLOC LAITON POUR PEHD 25X25 ADG	u	2	734	1 468
	COUDE MONOBLOC LAITON POUR PEHD 63X63 ADG	u	1	4 925	4 925
	ROBINET DE PRISE EN CHARGE LAITON DN 40 PEHD 63 STGS + EMBASE	u	1	8 872	8 872
	TUBE PEHD PE100 RD PN 20 NF DE 63 - 50ML	ml	1	582	582
	TUBE PEHD PE100 RD NF PN 20 DE 25 - 100ML	ml	1	99	99
	MANCHON REP. INOX DN 100 DE 98-108	u	1	4 280	4 280
	Sous traitance Raimanu Services pelle job et camion	h	1	561 600	561 600
	Sous traitance Titioro Agrégats livraison agrégats	h	1	279 703	279 703
	Sous traitance Alona Ah pong évacuation des déchets	h	1	392 077	392 077
Sous traitance Abel Tapare pour reprise bétonnage et protection des talus par un enrochement	h	1	1 703 160	1 703 160	
			Total		5 637 548

Sécurisation de la conduite adduction Nahoata Haut

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		263 641
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	233 641	233 641
4-	Remplacement et protection d'une conduite en fonte 200 en traversée de rivière		Sous Total		3 537 732
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	24	2 789	66 936
701	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 1 et 2	h	48	2 399	115 152
703	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 1	h	3,0	4 521	13 563
704	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 2	h		4 969	-
	Compacteur / Coupe bitume (hors BPU)	h		638	-
802	Mise à disposition d'un tractopelle ou d'une mini-pelle à l'heure	h	24	3 331	79 944
801	Mise à disposition d'un véhicule léger	h	3	581	1 743
803	Mise à mise à disposition d'un camion plateau 3,5 T	h	24	1 237	29 688
Hors BPU	Sable	m3	-	5 951	-
	Concassé 0/30	m3	-	4 865	-
	FORTE PAM NATURAL STANDARD DN 200 LG 6ML	u	30	6 800	204 000
	CONE BRIDE BRIDE DN 300.200	u	2	13 564	27 128
	ADAPTATEUR DE BRIDE LP AUTOBUTEE 300-340	u	2	47 380	94 760
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE POUR FORTE DN 200 DE222	u	2	7 596	15 192
	JOINT STANDARD VERROUILLE VI DN200	u	10	7 073	70 730
	BOULONS GEOMET 500G 20.120	u	48	152	7 296
	Préparation chantier. Amené et repli du matériel	ft	1	180 000	180 000
	Remplacement et protection de la canalisations (voir détails de la prestation en note 1)	ft	1	2 396 400	2 396 400
	Hydrostab Recherche et repérage des : Canalisation en sortie du forage Canalisation DN300 descendant de la vallée	ft	1	235 200	235 200
			Total		3 801 373

Electrochlorateur Nahoata

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		787 063
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	757 063	757 063
5-	Travaux d'installation d'un système d'électrochloration des forages		Sous Total		11 015 187
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	280	2 789	780 920
704	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 2	h	92	4 969	457 148
705	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Cadre	h	16	11 108	177 728
801	Mise à disposition d'un véhicule léger	h	384	581	223 104
Hors BPU	Etudes d'exécution	ft	1	818 800	818 800
	Travaux de génie civil : - création d'un local de 20m ²	ft	1	2 400 000	2 400 000
	Equipements d'électrochloration	ft	1	6 157 487	6 157 487
			Total		11 802 250

Electrochlorateur Hamuta

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		622 324
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	592 324	592 324
5-	Travaux d'installation d'un système d'électrochloration des réservoirs		Sous Total		8 661 767
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	280	2 789	780 920
703	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 1	h	76	4 521	343 596
704	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 2	h	64	4 969	318 016
705	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Cadre	h	16	11 108	177 728
801	Mise à disposition d'un véhicule léger		384	581	223 104
Hors BPU	Etudes d'exécution	ft	1	818 800	818 800
	Equipements d'électrochloration	ft	1	5 999 603	5 999 603
			Total		9 284 091

Hydrostabilisateur Nahoata Haut

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		208 253
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	178 253	178 253
2-	Fourniture et pose d'un montage en fonte 200 et fonte 100, de montage hydrostabilisateur DN200 et 100 avec montage compteur DN200 et 100 ;		Sous Total		2 746 477
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	40	2 789	111 560
701	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 1 et 2	h	80	2 399	191 920
703	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 1	h	4,0	4 521	18 084
	Compacteur / Coupe bitume (hors BPU)	h		638	-
802	Mise à disposition d'un tractopelle ou d'une mini-pelle à l'heure	h	40	3 331	133 240
801	Mise à disposition d'un véhicule léger	h	4	581	2 324
803	Mise à mise à disposition d'un camion plateau 3,5 T	h	40	1 237	49 480
Hors BPU	Sable	m3	7	5 951	41 657
	Concassé 0/30	m3	7	4 865	34 055
	ADAPTATEUR DE BRIDE LP AUTOBUTEE 300-340	u	6	47 381	284 286
	ROBINET VANNE OPERCULE DN 300 PN 10 FAH	u	1	65 460	65 460
	TE FTE A 3 BRIDES DN 300.200	u	2	40 426	80 852
	ROBINET VANNE OPERCULE DN 200 PN 10 FAH 8 TROUS	u	4	27 025	108 100
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE POUR FONTE DN 200 DE222	u	7	7 596	53 172
	COUDE A BRIDE 1/4-90° DN 200	u	2	11 546	23 092
	COUDE A BRIDE 1/8-45° DN 200	u	8	11 457	91 656
	BOITE A CREPINE DN 200 ISO PN 10	u	1	38 378	38 378
	TE FTE A 3 BRIDES DN 200.100	u	1	15 530	15 530
	BRIDE UNI DN 200	u	3	8 288	24 864
	ADAPTATEUR DE BRIDE DN 200 DE 217-241- BOULONNERIE INOX	u	2	22 375	44 750
	FONTE PAM NATURAL STANDARD DN 200 LG 6ML	u	12	6 801	81 612
	TE FTE A 3 BRIDES DN 100.100	u	2	6 236	12 472
	ROBINET VANNE OPERCULE DN 100 PN10 FAH	u	4	9 073	36 292
	STABILISATEUR DE PRESSION AVAL DN100 BB PN16 AVEC MANO	u	1	64 455	64 455
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE POUR FONTE DN 100 DE 118	u	4	3 914	15 656
	COUDE A BRIDE 1/4-90° DN 100	u	2	4 363	8 726
	TE FTE A 3 BRIDES DN 300.100	u	1	38 613	38 613
	BRIDE UNI DN 200	u	2	3 258	6 516
	BOULONS GEOMET 500G 24.100	u	624	258	160 992
	BOULONS GEOMET 500G 16.70	u	272	66	17 952
	JOINT PLAT ELASTOMERE DN 200	u	7	465	3 255
	JOINT PLAT ELASTOMERE DN 100	u	9	186	1 674
	FONTE PAM NATURAL STANDARD DN 100 LG 6ML	u	6	2 802	16 812
	FOURREAU PVC BLEU DE 90 LG 4ML MALE FEMELLE	u	3	517	1 551
	BOUCHE A CLE HEXAGONALE ORDINAIRE CHAUSSEE	u	3	1 278	3 834
	STABILISATEUR DE PRESSION AVAL DN100 BB PN16 AVEC MANO	u	1	141 032	141 032
	VANNE MOTORISE TRIPHASE 380V A BRIDES DN200	u	1	600 000	600 000
	COUDE A BRIDE 1/8-45° DN 100	u	4	4 437	17 748
	TE FTE A 3 BRIDES DN 200.200	u	1	17 104	17 104
COMPTEUR HELICE WOLTMANN ITRON WOLTEX DN 100 BB	u	1	38 786	38 786	
STABILISATEUR D ECOULEMENT DN100	u	1	32 608	32 608	
MANCHETTE FTE A 2 BRIDES DN 100 LONG 50	u	1	5 151	5 151	
MANCHETTE FTE A 2 BRIDES DN 200 LONG 50	u	1	11 176	11 176	
			Total		2 954 730

Bypass réservoir Nahoata Aute

Poste	Désignation des articles	Unité	Qté	Prix unitaire	Montant HT
1-	Suivi de chantier		Sous Total		67 183
101,1	Gestion de chantier 15% pour les premiers 200 000 francs	ft	1	30 000	30 000
101,2	Gestion de chantier 7% au-delà des montants supérieurs à 200 000 francs	ft	1	37 183	37 183
3-	Fourniture et pose d'un montage bypass avec compteur DN100		Sous Total		731 190
702	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 3 et 4	h	40	2 789	111 560
701	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie ouvrier technicien niveau 1 et 2	h	80	2 399	191 920
703	Intervention de 1h d'un agent de la catégorie Technicien spécialisé métier niveau 1	h	4,0	4 521	18 084
802	Mise à disposition d'un tractopelle ou d'une mini-pelle à l'heure	h	40	3 331	133 240
801	Mise à disposition d'un véhicule léger	h	4	581	2 324
803	Mise à mise à disposition d'un camion plateau 3,5 T	h	40	1 237	49 480
	TE FTE A3 BRIDES DN 150.100	u	2	11 177	22 354
	ADAPTATEUR DE BRIDE VERROUILLE POUR FONTE DN 150 DE 170	u	8	5 731	45 848
	ROBINET VANNE OPERCULE DN 100 PN10 FAH	u	2	9 073	18 146
	MANCHETTE FTE A2 BRIDES DN 100 LONG 50	u	3	5 151	15 453
	BOITE A CREPINE DN100 ISO PN10-16	u	1	18 824	18 824
	BRIDE UNI DN 100	u	1	3 258	3 258
	ADAPTATEUR DE BRIDE DN 100 DE 107-128 - BLOULONNERIE INOX	u	1	8 299	8 299
	COMPTEUR HELICE WOLTMANN ITRON WOLTEX DN 100 BB	u	1	38 786	38 786
	COUDE A BRIDE 1/4-90° DN 100	u	2	4 363	8 726
	FONTE PAMNATURAL STANDARD DN 100 LG 6ML	u	3	2 802	8 406
	CLAPET ANTI-RETOUR BRIDE A RESSORT DN 100	u	1	17 751	17 751
	BOULONS GEOMET 500G 16.70	u	136	66	8 976
	JOINT PLAT ELASTOMERE DN 100	u	13	186	2 418
	CIMENT	u	2	994	1 988
	TUYAU PVC PRESSION 160 PN 10	u	3	1 783	5 349
			Total		798 373

Annexe 2 : plans des travaux concessoifs :

- **Conduite refoulement Fare Au Ape vers Vetea**
- **Conduite d'adduction de Nahoata Haut**
- **Electrochloration Hamuta**
- **Electrochloration Nahoata**
- **Hydrostabilisateur Nahoata**
- **Bypass réservoir Nahoata Aute**



Commune de Pirae

Ville de Pirae



**Polynésienne
des Eaux**



Polynésienne des Eaux
Siège social :
Vallée de Titiroa - BP 20 795
98713 Papeete - Île de Tahiti
Tél : 00 689 50 58 00
Fax : 00 689 45 15 48
E-mail : contact@polynesienne-des-eaux.pf

Travaux renouvellement canalisation

Pose de 80ml de PVC160PN16 +
condamnation de 80ml AC200

Photos travaux

N° d'Affaire :

Note 03-2018

Echelle : sans

Canalisation refoulement FRA vers Vetea 1

Dessiné par	Date	Modifier par
RLO	17/02/2018	-
Vérifier par	Christian CHALONS	

Indice	Date	Heure	Désignation
A	17/02/2018	11h27	

SARL TAPARE-PIN & FILS

Commune de Pirae
Lotissement VETEA NUI
Reprise de chaussée et talus

16/03/2018







Sécurisation conduite Nahoata Haut

SARL TAPARE-PIN & FILS

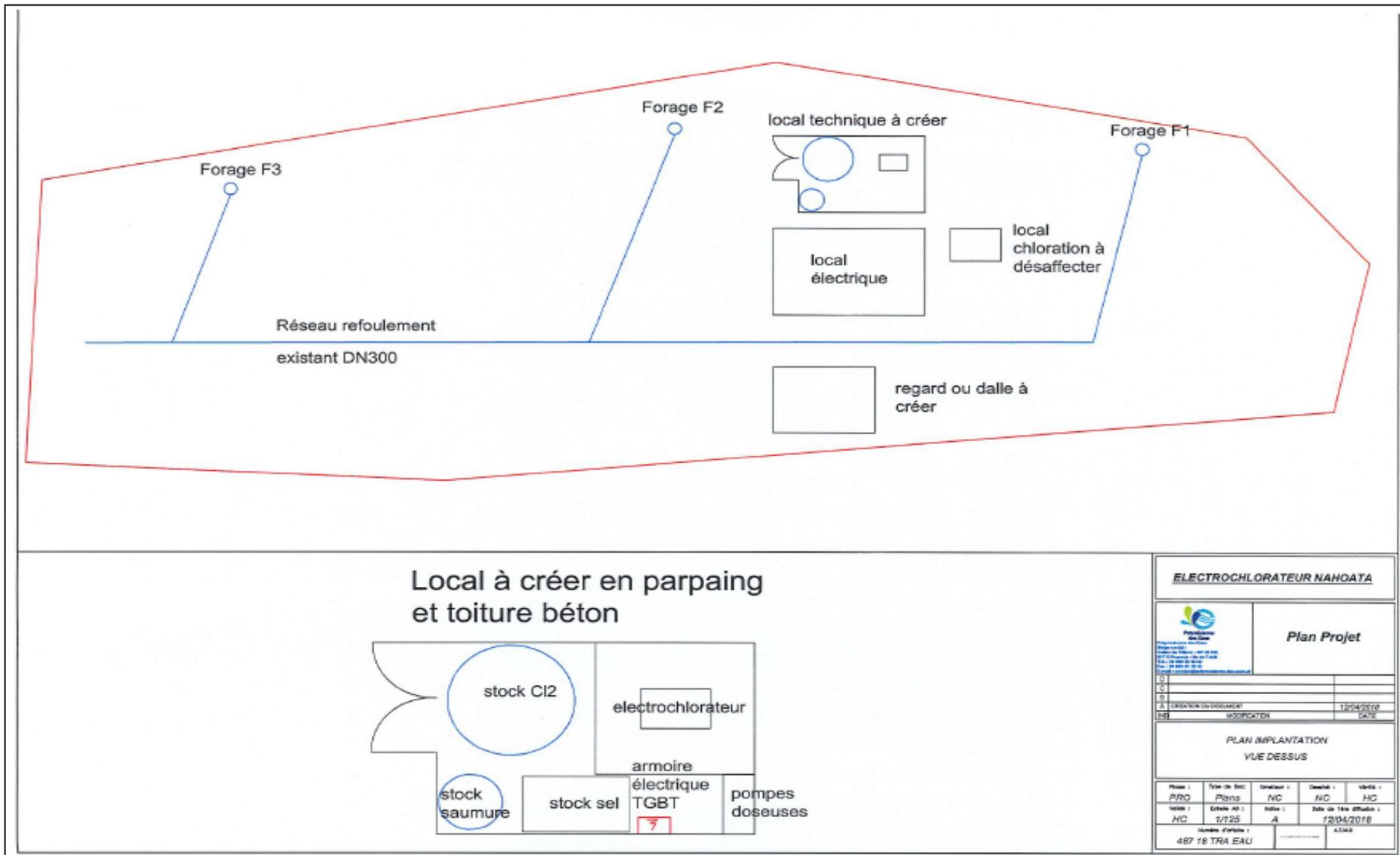
Commune de Pirae
Vallée de la Nahoata
Traversée de rivière au niveau
des ruches

06/04/2018

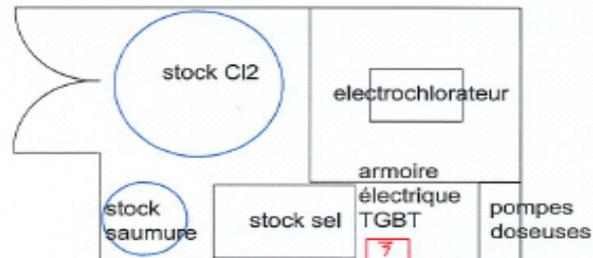




Mise en place d'un dispositif d'électrochloration sur Nahoata



Local à créer en parpaing et toiture béton



ELECTROCHLORATEUR NAHOATA

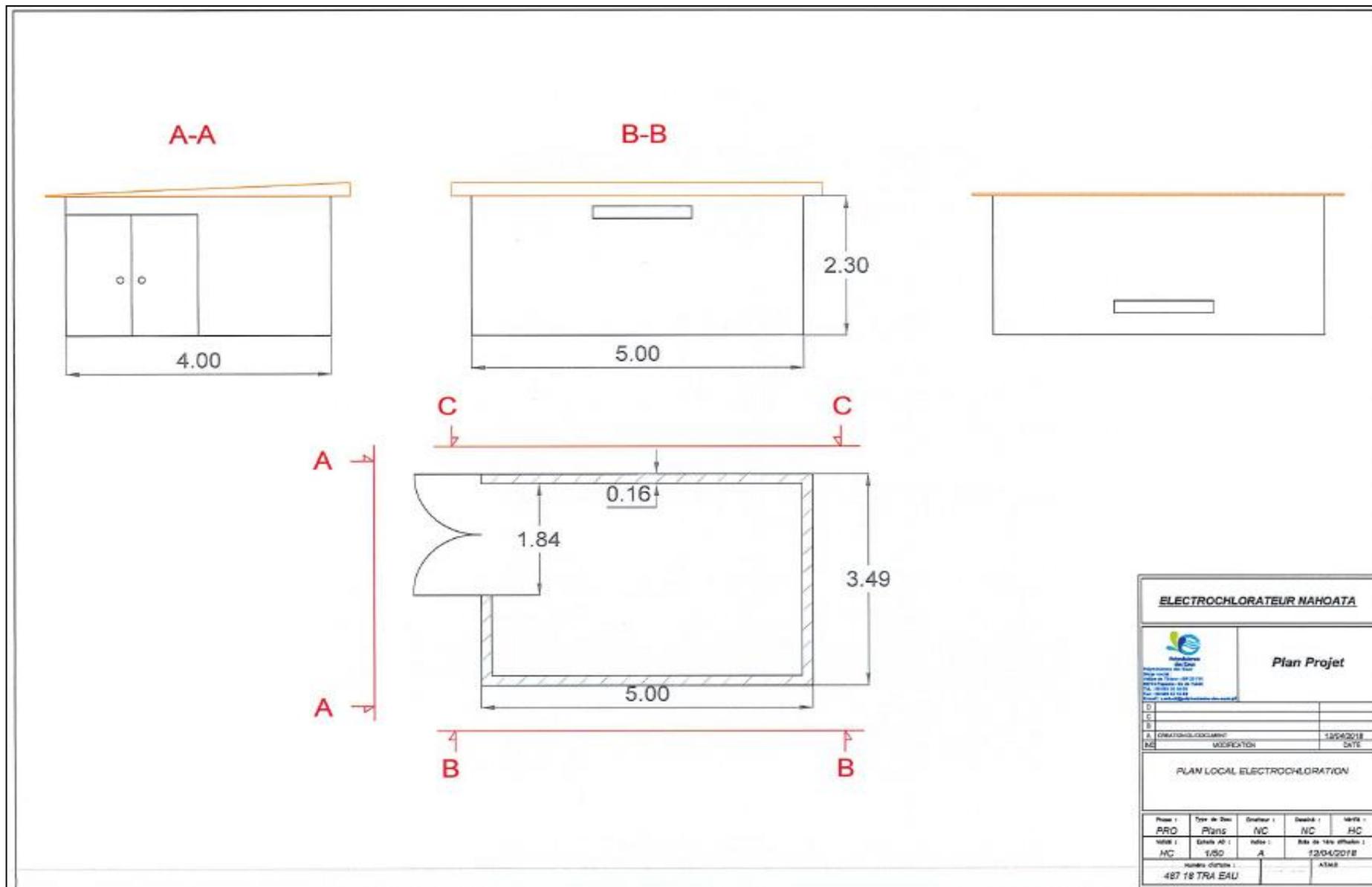


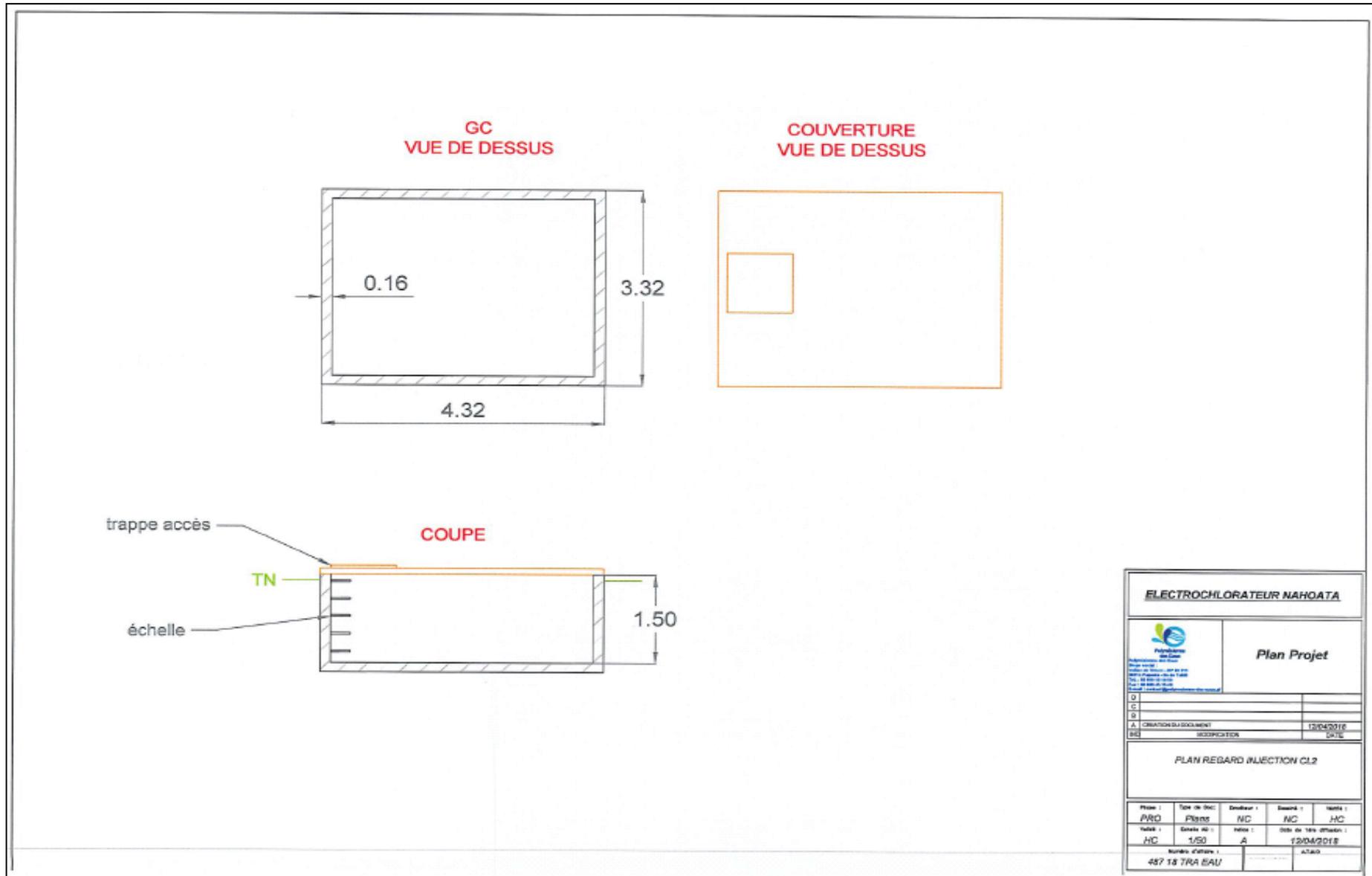
Plan Projet

0		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
A	DIRECTION DE PROJET	12/04/2018
B	DESCRIPTION	DATE

PLAN IMPLANTATION VUE DESSUS

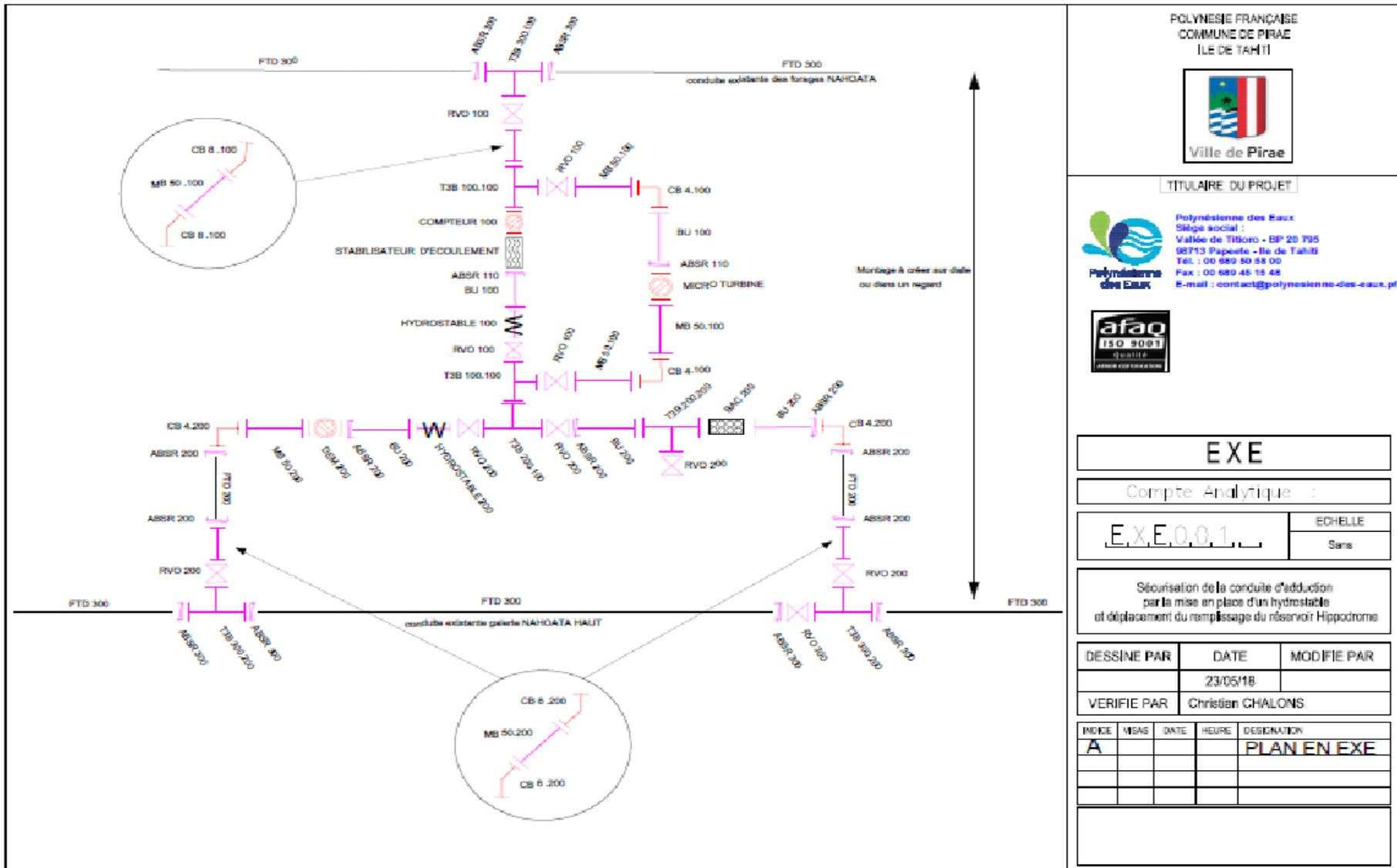
Phase	Type de Doc	Statut	Version	Date de Validité
PRO	Plans	NC	NC	HC
1000	Edition AD	Index	A	12/04/2018
HC	1/125	A		
Nombres Forêts :				AT348
487 18 TRA EAU				





ELECTROCHLORATEUR NAHOATA				
		Plan Projet		
D				
C				
B				
A	CRÉATION DU DOCUMENT		12/04/2018	
BB	MODIFICATEUR			DATE
PLAN REGARD INJECTION CL2				
Phase :	Type de Doc :	Échelle :	Essai :	Notes :
PRO	PROjet	NC	NC	HC
Notes :	Échelle de :	Notes :	Date de mise à jour :	
HC	1/50	A	12/04/2018	
Nombre d'aires :		ATAD		
457 TR EAU				

Hydrostabilisateur sur adduction Nahoata Haut et déplacement de l'alimentation du réservoir Hippodrome



POLYNESIE FRANÇAISE
COMMUNE DE PIRAE
ILE DE TAHITI



TITULAIRE DU PROJET



Polynésie des Eaux
Siège social :
Vallée de Titiroa - BP 25 795
98713 Papeete - Ile de Tahiti
Tel : 00 689 50 54 00
Fax : 00 689 45 15 48
E-mail : contact@polynesie-des-eaux.pf



EXE

Compte Analytique :

E.X.E.0.0.1

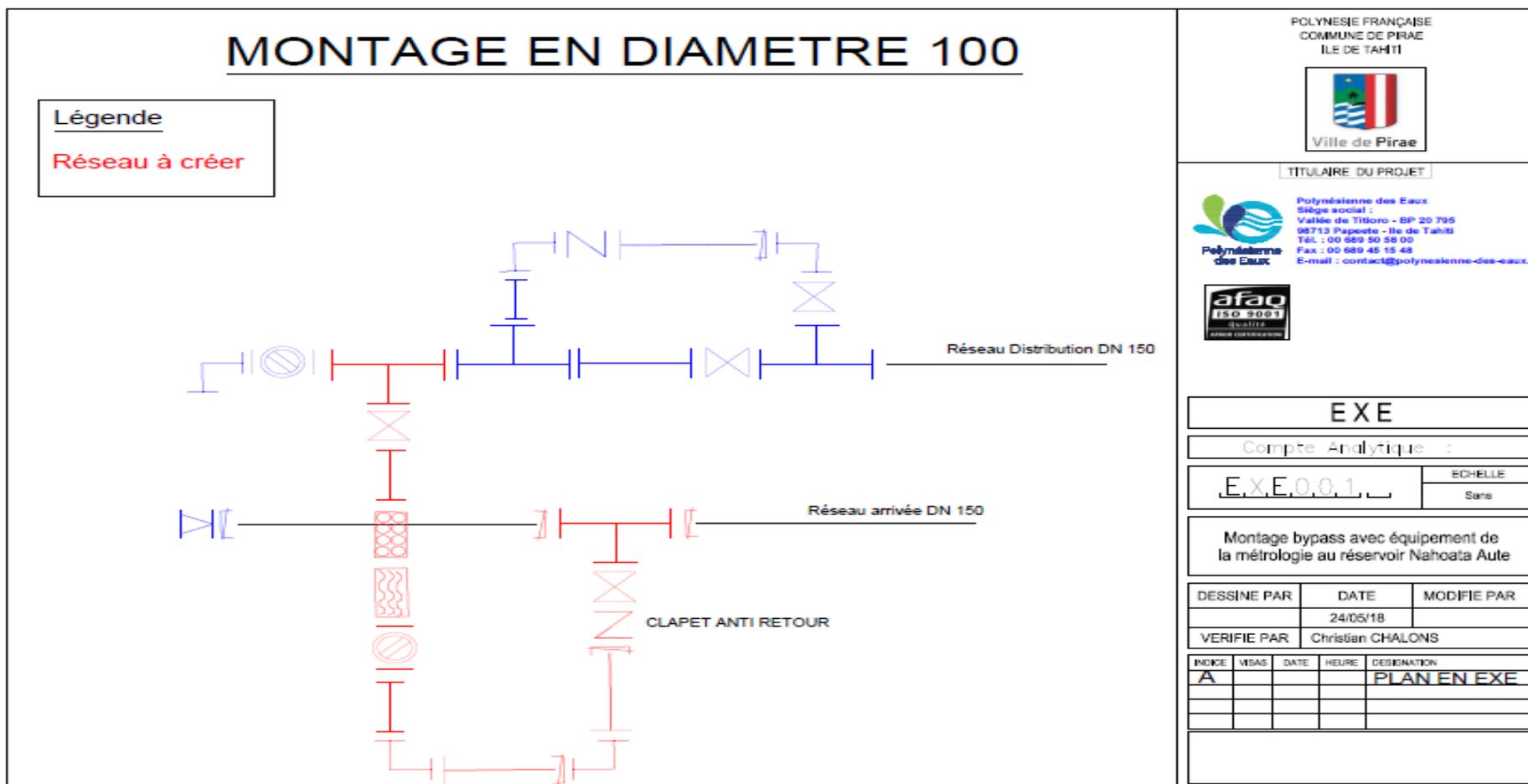
ECHELLE
Sans

Sécurisation de la conduite d'adduction
par la mise en place d'un hydrostabile
et déplacement du remplissage du réservoir Hippodrome

DESSINE PAR	DATE	MODIFIE PAR
	23/05/18	
VERIFIE PAR	Christian CHALONS	

INDICE	NBSAS	DATE	HEURE	DESIGNATION
A				PLAN EN EXE

Montage de Bypass au réservoir de Nahoata Aute



POLYNÉSIE FRANÇAISE
COMMUNE DE PIRAE
ILE DE TAHITI



TITULAIRE DU PROJET



Polynésienne des Eaux
Siège social :
Valée de Tiboro - BP 20 795
98713 Papeete - Ile de Tahiti
Tél : 00 689 50 58 00
Fax : 00 689 45 15 48
E-mail : contact@polynesienne-des-eaux.pt



EXE

Compte Analytique :

E.X.E.0.0.1

ECHELLE
Sans

Montage bypass avec équipement de la métrologie au réservoir Nahoata Aute

DESSINE PAR	DATE	MODIFIE PAR
	24/05/18	
VERIFIE PAR	Christian CHALONS	

INDEXE	VISAS	DATE	HEURE	DESIGNATION
A				PLAN EN EXE